

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1970)  
  
**Rubrik:** Amérique latine

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Amérique latine

A la suite de l'action commencée en 1969, quatre nouvelles missions de plusieurs mois chacune ont eu lieu en Amérique latine en 1970 ; deux d'entre elles ont été effectuées par M. Serge Nessi, délégué général du CICR pour cette partie du monde, et les deux autres par M. Eddi Leemann, délégué. Ceux-ci se sont rendus dans les 18 pays suivants : Bolivie, Brésil, Colombie, Costa-Rica, République dominicaine, Equateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, El Salvador, Trinité-et-Tobago, Venezuela. Dans chaque pays, les délégués du CICR ont eu des contacts avec les autorités gouvernementales et la Société nationale de la Croix-Rouge ; dans 11 d'entre eux (Bolivie, Colombie, Costa-Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou, El Salvador, Venezuela), ils ont eu accès aux lieux de détention. C'est ainsi qu'ils ont visité quelque 70 prisons, où ils ont rencontré plus de 500 détenus politiques au total.

Au cours de l'année, le CICR a également expédié des secours — médicaments, trousse de premiers secours, véhicules et vivres — dans plusieurs pays d'Amérique latine. La valeur globale de ces envois s'est élevée à près de 120 000 francs.

Enfin, en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le CICR a dépêché, du 15 mai au 15 août, une équipe médicale en Amazonie brésilienne. Celle-ci, qui avait pour tâche de s'informer des conditions de vie et de santé des populations indiennes, a parcouru plus de 20 000 km, visitant une vingtaine de tribus dans trente villages.

### **Bolivie**

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a séjourné en Bolivie du 26 janvier au 5 février 1970. Il y a eu des entretiens avec les autorités gouvernementales, dont le général Ovando, président de la République. Il a également visité le siège de la









Croix-Rouge bolivienne, à La Paz, ainsi que les sections de Santa Cruz et de Camiri.

*Détenus politiques:* M. Nessi a obtenu du commandant en chef de l'armée bolivienne et du ministère de l'Intérieur, de visiter tous les lieux de détention du pays, aussi bien militaires que civils. Il s'est rendu à la prison pour femmes et à la prison San Pedro, à La Paz, de même qu'à la prison du Commando de la 4<sup>e</sup> division, à Camiri. Il a rencontré au total une trentaine de détenus politiques.

Comme de coutume, ces visites ont donné lieu à des rapports qui ont été transmis aux autorités compétentes. Le CICR a de plus envoyé à La Paz, en juillet, des médicaments pour ces lieux de détention.

*Envois de secours:* Afin de venir en aide à la Croix-Rouge bolivienne qui traverse, depuis 1968<sup>1</sup>, une période difficile, le CICR lui a envoyé, durant le premier semestre de 1970, des médicaments, du matériel de pansement et des tentes. En août, il a en outre fait parvenir à cette Société un clino-mobile et une landrover.

## **Brésil**

*Mission médicale en Amazonie brésilienne:* C'est en automne 1969, à la demande d'un certain nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et d'autres organisations, que le CICR a commencé à se préoccuper du sort des Indiens en Amazonie brésilienne. Après avoir étudié cette question d'un point de vue purement humanitaire, il chargea son délégué général pour l'Amérique latine, alors sur ce continent, de prendre contact avec le Gouvernement brésilien afin d'étudier sur place les possibilités d'une action de la Croix-Rouge dans ce domaine.

En décembre 1969 et en janvier 1970, M. Nessi eut des entretiens à ce sujet avec :

- la Croix-Rouge brésilienne ;
- le ministère brésilien de l'Intérieur, soit le ministre de l'Intérieur, le sous-secrétaire d'Etat pour la coopération technique internationale et le secrétaire général délégué ;

---

<sup>1</sup> Voir Rapport d'activité 1969 p. 22

— la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI).

Les personnes approchées se montrèrent immédiatement favorables à une action menée par le CICR en coopération avec les autorités brésiliennes compétentes.

Fort de cet accueil, le CICR, en collaboration avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, élaborait un plan d'action qui fut soumis aux Sociétés nationales de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse, qui s'étaient d'emblée intéressées au projet. Celles-ci annoncèrent qu'elles étaient prêtes à financer l'opération.

Au début de mai 1970, les préparatifs pour l'envoi d'une mission médicale en Amazonie brésilienne étaient achevés. L'équipe — composée de trois médecins (allemand, néerlandais et suédois) ainsi que de M. Nessi et d'un ethnologue suisse, chargé des questions techniques et de tracer l'itinéraire — avait pour tâche d'enquêter sur les conditions d'existence et de santé des populations indigènes dans différentes régions.

La mission médicale de la Croix-Rouge a quitté Genève le 10 mai, emportant avec elle plus d'une tonne de matériel. Elle fut rejointe à Rio de Janeiro par un médecin de la Croix-Rouge brésilienne, puis, après d'ultimes entretiens avec les autorités compétentes, s'envola pour Santa Isabel do Morro (« Ilha do Bananal ») le 16 mai. Du 16 mai au 7 août, elle parcourut quelque 22 000 km, accomplissant le circuit de base suivant :

« Ilha do Bananal » (environ 550 km au nord de Brasilia), « Parque Nacional do Xingu », Cuiaba (Mato Grosso), Vilhena (à la frontière entre l'Etat de Mato Grosso et le territoire de Rondonia), Porto Velho (Rondonia), Guajara-Mirim et retour à Porto Velho, Manaus, Tabatinga et retour à Manaus, Boa Vista, « Parque Nacional do Tumucumaque », Belem, Maraba, Santa Isabel.

A partir de ces différents points, l'équipe ne cessa de rayonner, effectuant des expéditions de plusieurs jours en avion, en bateau ou à pied. Jouissant d'une entière liberté de mouvement, les médecins de la Croix-Rouge sont entrés en contact avec plus de 20 tribus, réparties dans une trentaine de villages et représentant plus d'un tiers de la totalité de la population indienne (50 000-70 000) de l'Ama-

zonie brésilienne. Auprès de toutes ces tribus, ils ont prélevé des échantillons sanguins afin de les analyser en laboratoire. Dans chaque village, ils ont donné des consultations et distribué plus de 600 kg de médicaments et de matériel sanitaire, notamment à Bananal, Haut Xingu, Cuiaba et Guajara-Mirim.

La mission médicale a regagné l'Europe le 14 août 1970, après quelques jours d'arrêt à Brasilia et Rio de Janeiro pour prendre congé de la Croix-Rouge brésilienne et des autorités compétentes. Un rapport contenant les constatations et suggestions de l'équipe du CICR sur les populations indiennes de l'Amazonie brésilienne a été transmis au Gouvernement brésilien au début de décembre 1970.

## **Colombie**

Du 20 septembre au 11 octobre 1970, M. Leemann s'est rendu en Colombie, où il s'est entretenu de questions relatives à la diffusion des Conventions de Genève avec le commandant en chef des forces armées, le délégué du ministère de la Défense auprès de la Croix-Rouge, et le vice-ministre de l'Education nationale. Il a également rencontré le ministre de la Justice et le directeur général des prisons, au sujet des détenus politiques.

Concernant la Croix-Rouge colombienne, le délégué du CICR a visité ses différentes installations à Bogota — banque du sang, école de sauvetage, école d'infirmières, etc. — de même que le Comité départemental d'Antioquia à Medellin.

*Détenus politiques:* Comme en 1969, le ministre de la Justice a accordé au délégué du CICR une autorisation générale de visite pour tous les lieux de détention du pays. M. Leemann en a visité 15, soit 4 à Bogota et les autres à La Dorada, Neiva, Ibagué, Chaparral, Armenia, Garzon, Calarca, Medellin, Gaupi, Cali et Gorgona. Il a rencontré, au total, 160 détenus politiques.

Le délégué du CICR a constaté que les 9 prisons déjà visitées en mai et juin 1969 avaient reçu une partie des médicaments envoyés par le CICR en novembre de la même année. Comme de coutume, les rapports de visite ont été adressés par le CICR aux autorités compétentes.



## **Costa-Rica**

Au Costa-Rica, où il est demeuré du 24 au 29 avril 1970, M. Leemann a pris contact, au sujet de la diffusion des Conventions de Genève, avec les ministres de l'Education et de la Sécurité publique. Il a également eu des entretiens au ministère de l'Intérieur concernant les détenus politiques.

Quant à la Croix-Rouge costaricienne — qui déploie une intense activité dans le domaine du secourisme, de l'assistance médicale et alimentaire, des donneurs de sang et de la jeunesse — le délégué du CICR a visité, outre les installations du siège, à San José, les Comités auxiliaires de Desemparados et Aljuela.

*Détenus politiques:* M. Leemann a obtenu l'autorisation de visiter tous les lieux de détention du pays. Il s'est rendu dans 4 d'entre eux à San José, Desemparados, Heredia et San Antonio de Ojo de Agua, où il a rencontré un petit nombre de détenus politiques.

Au pénitencier central de San José, il a vu, de plus, une cinquantaine de personnes arrêtées lors de manifestations organisées le 24 avril par des étudiants. Relevons qu'à cette occasion les secouristes de la Croix-Rouge costaricienne, dirigés par le président de la Société en personne, intervinrent pour évacuer une vingtaine de députés, assiégés dans le bâtiment du Parlement; en outre, une soixantaine de blessés furent immédiatement dirigés sur les postes de premiers secours grâce aux ambulances de la Société nationale.

En juin, le CICR a envoyé des médicaments à San José pour les quatre lieux de détention visités par son délégué. Comme de coutume, les rapports de visite ont été transmis aux autorités compétentes.

## **République dominicaine**

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est rendu en République dominicaine du 15 au 23 novembre 1970. Il y a notamment rencontré le ministre de la Défense, avec lequel il a traité des questions relatives à la diffusion des Conventions de Genève.

M. Nessi a en outre été reçu au siège central de la Croix-Rouge dominicaine, à Saint-Domingue, et a visité les Conseils provinciaux de Santiago, San Francisco de Macoris, San Cristobal et La Vega.

## **Equateur**

En Equateur, où il est resté du 12 au 24 octobre 1970, M. Leemann a eu des entretiens sur la diffusion des Conventions de Genève avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et avec le sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, ainsi qu'avec le chef des forces armées. Il a également été reçu par le ministre de l'Intérieur qui l'a autorisé à visiter tous les lieux de détention du pays.

Concernant la Croix-Rouge équatorienne, le délégué du CICR a été accueilli au siège central, à Quito, et a visité les comités locaux de Guayaquil, Riobamba, Ambato, Latacunga et Cuenca. Il a saisi cette occasion pour informer les dirigeants de la Société nationale de l'activité du CICR en Amérique latine et du rôle que la Croix-Rouge peut et doit jouer lors de conflits armés intérieurs.

*Détenus politiques:* M. Leemann s'est rendu dans 9 lieux de détention, dont 4 à Quito, 2 à Guayaquil et les autres à Riobamba, Ambato et Cuenca. Il a rencontré en tout une trentaine de détenus politiques.

Selon l'usage, le CICR a transmis les rapports de visite aux autorités compétentes.

*Don d'un véhicule:* Le CICR a fait don à la Croix-Rouge équatorienne d'un clino-mobile, envoyé à Quito en novembre 1970.

## **Guatemala**

Dans le cadre de sa mission en Amérique centrale, M. Leemann a séjourné au Guatemala du 4 au 19 mars. Il y a rencontré, pour les questions relatives à la diffusion des Conventions de Genève, le ministre de la Défense nationale et le vice-ministre de l'Education. Il a également sollicité une audience auprès du ministre de l'Intérieur qui l'a autorisé à visiter les lieux de détention.

Le délégué du CICR a été reçu au siège de la Croix-Rouge du Guatemala, à Guatemala-City, où il a présenté un exposé et un film sur la Croix-Rouge à l'intention des membres de la Société.

*Détenus politiques:* M. Leemann s'est rendu dans 7 lieux de détention — les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Corps de Police, la prison pour femmes

de Santa Teresa, ainsi que les prisons de Salama, Quetzaltenango et Pavon. Il y a rencontré une soixantaine de détenus politiques.

En outre, le 3 avril, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (RFA) demandait au CICR d'intervenir en faveur de l'ambassadeur de la RFA à Guatemala, enlevé le 31 mars. Le lendemain, M. Leemann, qui se trouvait alors en Amérique latine, était sur place. Cependant, les nombreux appels lancés par le canal de la presse et de la radio pour adjurer les ravisseurs de ne pas porter atteinte à la vie de l'ambassadeur et offrir la médiation du CICR demeurèrent malheureusement vains : le 5 avril, l'ambassadeur de la RFA était retrouvé assassiné.

Par la suite, le délégué du CICR a effectué une nouvelle série de visites au Corps de Police, à la prison pour femmes de Santa Teresa et à la prison de Pavon.

Relevons que lors de l'enlèvement de l'ambassadeur de la RFA, il a bénéficié de l'étroite collaboration de la Croix-Rouge guatémaltèque.

*Envoi de secours :* En mars, le CICR a envoyé à la Croix-Rouge du Guatemala 15 troussees de premiers secours, afin de lui permettre d'équiper son Corps de secouristes.

## **Guyane**

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est rendu en Guyane du 16 au 19 décembre 1970. Il s'agissait d'une première prise de contacts avec les autorités gouvernementales et M. Nessi a été reçu par le président de la République, M. Arthur Chung, le ministre des Affaires étrangères, le secrétaire permanent du ministère de l'Intérieur, le chef d'état-major de la « Guyana Defense Force » et le leader de l'opposition. M. Nessi a orienté ces personnalités sur les activités du CICR, le développement du droit international humanitaire et la diffusion des Conventions de Genève.

Le délégué général du CICR a également rendu visite au siège central de la Croix-Rouge de Guyane, à Georgetown, dont il a pu apprécier l'excellente organisation. Il a présenté, devant le Conseil de la Société, un exposé sur l'organisation de la Croix-Rouge internationale, les activités du CICR et le rôle des Sociétés nationales.



## **Haïti**

Du 13 au 15 novembre 1970, le délégué général du CICR a effectué un bref séjour en Haïti, afin de maintenir le contact avec la Croix-Rouge haïtienne, qui connaît un développement réjouissant. Aux activités déjà existantes — activités médico-sociales, premiers secours, organisation prédésastre, etc. — sont venus s'ajouter, en 1970, un cours gratuit de puériculture et un centre de transfusion sanguine.

En mars, le CICR a envoyé 2 tonnes de lait en poudre à la Croix-Rouge haïtienne, en faveur des familles nécessiteuses de Port-au-Prince.

## **Honduras**

M. Leemann a séjourné au Honduras du 15 au 21 février 1970. Il a eu des entretiens avec le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Education, et avec le chef des forces armées au sujet de la diffusion des Conventions de Genève. Il a également rencontré le ministre des Affaires étrangères et obtenu du ministre de l'Intérieur l'autorisation de visiter deux lieux de détention.

Le délégué du CICR a de plus assisté à une séance du Comité central de la Croix-Rouge du Honduras à Tegucigalpa et a eu plusieurs entretiens avec le président de la Société.

*Visite de lieux de détention:* M. Leemann a visité deux lieux de détention — le pénitencier de Tegucigalpa et le centre préventif de la police d'investigation (DIN) — mais n'y a rencontré aucun prisonnier détenu pour des motifs d'ordre politique.

*Envois de secours:* En août, le CICR a fait don d'une landrover à la Croix-Rouge du Honduras. Il a en outre envoyé à cette Société 15 trousseaux de premiers secours, afin de l'aider dans la formation de secouristes.

## **Jamaïque**

Le délégué général du CICR pour l'Amérique latine a effectué une brève mission à la Jamaïque du 10 au 13 novembre 1970. Il y a visité le siège de la Croix-Rouge nationale à Kingston, ainsi que la

section locale de Montego Bay. M. Nessi a d'autre part rencontré le chef d'état-major des forces armées de la Jamaïque au sujet de la diffusion des Conventions de Genève.

### **Nicaragua**

Au Nicaragua, où il est resté du 30 mars au 11 avril 1970, M. Leemann a rencontré les ministres de l'Education nationale et de la Défense, ainsi que le vice-ministre de l'Intérieur, concernant respectivement la diffusion des Conventions de Genève et les détenus politiques.

Il a également été reçu au siège de la Croix-Rouge du Nicaragua, à Managua, et a visité les sections de Granada et Léon.

Du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 1970 s'est en outre tenue à Managua la IX<sup>e</sup> Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge, à laquelle ont assisté le président du CICR, M. Marcel A. Naville, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Nessi, ainsi que M. Basset, sous-directeur.

*Détenus politiques:* M. Leemann a eu accès à 7 lieux de détention, soit 3 à Granada, 2 à Léon, un à Managua et un à Tipitapa. Il a rencontré au total plus de 30 détenus politiques. Selon l'usage, le CICR a transmis les rapports de visite aux autorités compétentes.

En juin, le CICR a envoyé des médicaments à Managua pour ces lieux de détention.

### **Panama**

Du 30 avril au 6 mai, M. Leemann a séjourné au Panama, où il a eu des entretiens avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Education et de la Santé publique.

Il a en outre été reçu au siège de la Croix-Rouge de Panama et a visité le Comité provincial de Chiriqui à David, ainsi que les brigades de secours sur les plages de Vera-Cruz, San Carlos, Farallon et Rio Mar.

En décembre, le président du CICR, M. Marcel A. Naville, accompagné du délégué général pour l'Amérique latine, a effectué une visite officielle au Panama <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. p. 120 du présent rapport.

*Détenus politiques:* M. Leemann s'est rendu à la « Carcel Modelo » de Panama, le 5 mai, où il a rencontré une trentaine de détenus politiques. Comme de coutume, le rapport de visite a été transmis aux autorités compétentes.

*Envois de secours:* Suite à une requête du Gouvernement panaméen, le CICR a envoyé des médicaments et des vaccins à la Croix-Rouge du Panama en juillet, afin de lui permettre de collaborer à la campagne de vaccination entreprise par le ministère de la Santé publique en faveur des indiens Guaymés de Chiriqui et Bocas del Toro. Il a également fait parvenir à la Société nationale 12 trousseaux de premiers secours.

## **Paraguay**

Après avoir quitté le Brésil où il se trouvait à la fin de 1969, et en route pour la Bolivie, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine s'est arrêté une nouvelle fois<sup>1</sup> au Paraguay afin d'y poursuivre ses entretiens avec les autorités gouvernementales et la Société nationale. A cette occasion, M. Nessi, accompagné du secrétaire général de la Croix-Rouge paraguayenne, a également été reçu en audience par le président de la République, le général Alfredo Stroessner, avec lequel il s'est entretenu de l'activité du CICR.

## **Pérou**

M. Leemann s'est rendu au Pérou du 21 novembre au 8 décembre 1970. Il y a eu des entretiens avec le secrétaire général du ministère de la Guerre et le directeur supérieur du ministère de l'Education, au sujet de la diffusion des Conventions de Genève, ainsi qu'avec le directeur général des établissements pénitentiaires, sur celui des détenus politiques.

Concernant les relations avec la Croix-Rouge péruvienne, le délégué du CICR a présenté un exposé sur les activités du CICR devant le Comité central de Lima. Il a de plus visité les sections de Cuzco, Ayacucho et Huancayo. Une grande partie de l'activité de la Société nationale était consacrée à différents projets d'assistance aux zones sinistrées à la suite du séisme du 21 mai 1970.

---

<sup>1</sup> Cf. Rapport d'activité 1969, p. 27.



*Détenus politiques:* M. Leemann a obtenu une autorisation générale de visite pour tous les lieux de détention du pays. Il s'est rendu dans 7 d'entre eux — à Lurigancho, Lima, Cuzco, Chorillos, Fronton, Ayacucho et Huancayo — où étaient emprisonnés une quarantaine de détenus politiques, avec lesquels il a pu s'entretenir sans témoin.

En janvier 1970, le CICR a procédé à un deuxième envoi de médicaments destinés à ces lieux de détention.

## **El Salvador**

En 1970, M. Leemann s'est rendu au Salvador à deux reprises, du 22 février au 3 mars et du 20 au 28 mars. Il y a eu des contacts notamment avec les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Education ainsi qu'avec le chef de la Police nationale.

Il a également été reçu au siège de la Croix-Rouge du Salvador, qui est en plein essor. De nombreuses activités méritent d'être relevées telles que: postes de premiers secours aux carrefours dangereux des routes principales, sauveteurs sur les plages, émissions de la Croix-Rouge dans le cadre de la télévision scolaire, etc.

*Visite de lieux de détention:* Le délégué du CICR a obtenu l'autorisation de visiter tous les lieux de détention du pays. Il s'est rendu dans 8 d'entre eux, dont 3 à San Salvador, et les autres à Sonsonate, Nahuizalco, Izalco, Santa Tecla et Ilopango. Il a rencontré une dizaine de détenus politiques.

## **Trinité-et-Tobago**

A Trinité-et-Tobago, où il s'agissait d'une première prise de contacts avec les autorités gouvernementales, le délégué général du CICR a séjourné du 11 au 16 décembre 1970. Il a été reçu par les ministres des Affaires étrangères, de la Sécurité nationale, et des Services publics, qu'il a entretenus des activités du CICR et du développement du droit international humanitaire.

M. Nessi a également visité le siège central de la Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago, à Port-of-Spain, et ses principaux établissements, ainsi que la « Southern Branch » à San Fernando.

## Venezuela

Au Venezuela, où il a séjourné du 6 au 19 septembre, M. Leemann a notamment été reçu par les ministres de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur, et de l'Education, avec lesquels il s'est entretenu de questions relatives à la diffusion des Conventions de Genève et aux détenus politiques.

Il a également rendu visite au siège de la Croix-Rouge vénézuélienne, à Caracas, où il a présenté un exposé sur les activités du CICR devant le Comité exécutif, et aux sections de Los Teques, Cumana et Valencia.

Le président du CICR, M. Marcel A. Naville, accompagné du délégué général du CICR, s'est rendu en visite officielle au Venezuela du 27 au 29 novembre <sup>1</sup>.

Enfin, M. Nessi a effectué un second séjour dans ce pays du 9 au 10 décembre 1970, au cours duquel, accompagné de la présidente de la Société nationale, il a été reçu en audience par le président de la République, le D<sup>r</sup> Rafael Caldera.

*Détenus politiques:* M. Leemann a reçu l'autorisation de se rendre dans tous les lieux de détention du pays. Il en a visité 7, soit 2 à Caracas et les autres à San Juan de los Morros, Valencia, Los Teques, ainsi que la base antiguérilla à Cocoyar dans l'Etat de Monagas. Le délégué du CICR a rencontré, au total, plus de 120 détenus politiques, à disposition de la Justice civile et de la Justice militaire.

Lors de son second passage à Caracas, en décembre, M. Nessi s'est de nouveau rendu dans deux lieux de détention où se trouvaient plusieurs détenus politiques.

*Envois de secours:* Le CICR a fait parvenir à la Croix-Rouge vénézuélienne huit troussees de premiers secours.

---

<sup>1</sup> Cf. p. 120 du présent rapport.